



Déclaration d'Engagement du Congo sur la Transformation de l'éducation

Nous, Membres du Gouvernement, Responsables des Institutions Nationales et de l'administration publique, Membres de la Société Civile et des ONG nationales et internationales, des collectivités locales, des syndicats d'enseignants, de l'association des élèves et parents d'élèves, des organisations de la jeunesse, du secteur privé, des confessions religieuses, des Représentants des peuples autochtones et des Partenaires Techniques et Financiers bilatéraux et multilatéraux, composant la communauté éducative dans son ensemble, réunis à Brazzaville, à l'Hôtel ELBO Suites, **du 12 au 13 Août 2022** dans le cadre des Consultations Nationales sur la Transformation de l'Education, organisées par le Gouvernement, en partenariat avec la Coordination du Système des Nations-Unies et les Agences de coopération bilatérale et multilatérale,

- **Reconnaissant le rôle majeur de l'éducation** comme un pilier important pour la paix, la tolérance, les droits de l'homme et le développement durable ;
- **Profondément préoccupés par l'impact de la Covid-19** sur le secteur de l'éducation, l'économie et la santé des populations ;
- **Considérant les multiples efforts déployés** par le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre de la riposte contre l'impact de la COVID-19 en vue d'assurer la continuité de l'éducation dans un environnement scolaire sain et sécurisé ;
- **Reconnaissant l'importance stratégique et le rôle majeur** des Technologies de l'Information et de la Communication pour assurer le développement des outils pédagogiques modernes d'apprentissage numérique et à distance ;
- **Convaincus de la nécessité réelle** de renforcer la résilience du système éducatif face aux crises et de combler les pertes d'apprentissage résultant des effets néfastes de la COVID-19 ;
- **Convaincus de la nécessité de souscrire à des engagements publics** plus importants et de mettre en place des réformes appropriées pour assurer la transformation de l'éducation et l'accélération de l'atteinte des cibles de l'Agenda ODD4 d'ici 2030 ;

- **Convaincus de la nécessité d'assurer des réformes institutionnelles et pédagogiques appropriées** du système éducatif pour l'adapter aux besoins d'apprentissage de qualité et d'employabilité des jeunes, des peuples autochtones, des personnes vivant avec handicaps et des enfants vulnérables ;
- **Convaincus de la nécessité d'assurer** une scolarisation inclusive et de qualité à tous les citoyens sur un pied d'égalité dans des infrastructures scolaires adaptées aux besoins spécifiques des personnes vivant avec handicap et dans un environnement scolaire sain et sécurisé ;
- **Convaincus de la nécessité** d'assurer à tous les enfants **une nutrition et une alimentaire** scolaire équilibrées permettant d'améliorer l'accès et l'équité à une éducation de qualité pour tous ;
- **Convaincus de la nécessité de mobiliser plus de financements** en faveur du système éducatif pour assurer la transformation de l'éducation d'ici 2030 ;
- **Se félicitant de l'initiative importante** prise par le Gouvernement portant sur l'organisation des **Etats Généraux de l'Education Nationale**, sous la très haute impulsion du **Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, conformément à son projet de société « Ensemble poursuivons la marche »**, pour construire un solide pacte social autour de la transformation de l'éducation et le développement de la recherche scientifique permettant de soutenir plus efficacement l'émergence du pays axée sur les piliers du PND et portée par une économie forte, diversifiée et résiliente;
- **Conscients de l'envergure des multiples efforts à déployer pour relever ces défis majeurs** en vue d'offrir à tous les citoyens, filles comme garçons, une éducation de qualité débouchant sur un emploi décent qui constitue le socle d'une existence sociale valorisée dans un environnement de paix durable :

Déclarons solennellement que nous nous engageons à :

1. Prendre les mesures nécessaires pour accroître l'offre publique d'éducation en vue d'assurer une scolarisation inclusive et de qualité à tous les citoyens, filles comme garçons, autochtones, enfants vulnérables, déplacés internes et réfugiés, dans des infrastructures adaptées aux besoins spécifiques des personnes vivant avec handicap et dans un environnement scolaire sain et sécurisé ;

2. Assurer à tous les enfants vulnérables ou vivant dans les zones défavorisées une nutrition et une alimentaire scolaire équilibrée permettant d'améliorer l'accès et l'équité à une éducation de qualité pour tous les enfants tout en renforçant leur santé, leur bonne croissance et leur développement psychosocial ;
3. Elaborer un nouveau cadre d'orientation curriculaire prenant en compte les besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploi, le développement des compétences numériques, d'employabilité et d'entrepreneuriat des jeunes ;
4. Assurer la formation de tous les enseignants sur la pédagogie de l'apprentissage numérique, la maîtrise de l'utilisation des TIC et la gestion de l'enseignement à distance ;
5. Recruter et doter tous les établissements scolaires publics d'enseignants formés et qualifiés en nombre suffisant disposant des compétences techniques et pédagogiques en apprentissage numérique en vue de réduire les dépenses d'éducation à la charge des familles démunies en lien avec la prise en charge des enseignants volontaires ou bénévoles;
6. Rouvrir les écoles de formation des formateurs de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFTP) prenant en compte l'utilisation des TIC et accroître l'offre de formation professionnelle et qualifiante des jeunes aux métiers ;
7. Augmenter les ressources publiques allouées au secteur de l'éducation à hauteur d'au moins 20% du budget de l'Etat et accroître les financements publics alloués à l'enseignement technique et à la formation professionnelle et qualifiante;
8. Assurer le financement de la collecte des données sur le budget national, produire régulièrement les annuaires statistiques, mettre en place une carte scolaire numérique et renforcer les capacités nationales pour améliorer l'efficacité de la gestion et de la gouvernance du système éducatif ;
9. Renforcer le dispositif national de résilience du système éducatif face aux crises et catastrophes à travers le développement d'une stratégie nationale harmonisée, la généralisation de l'apprentissage numérique et à distance, le renforcement des capacités de la chaîne scolaire EADTV et la pérennisation de la plateforme nationale d'enseignement en ligne
10. Poursuivre et finaliser le processus d'organisation des Etats Généraux de l'Education Nationale, de la Formation et de la Recherche en vue de construire un solide pacte social durable, d'opérer les réformes appropriées du système éducatif et d'assurer la mobilisation de tous les acteurs pour traduire en réalité tangible la transformation de l'éducation d'ici 2030.

Fait à Brazzaville le 13 Août 2022